



## Réunion du Comité départemental de l'Orne / salle USDA – Gymnase Louvrier

Alençon, mercredi 6 mai 2015

Présents : Daniel BOUCHER (président); Julien LE GUEN (FCA); Carole DUCHENE (BA); Patrick TRANCHANT (trésorier); Philippe PECCATE (secrétaire); Pierre VANNIER (CDHS61); Evelyne LEGOUT (FCA), Frédéric ANDRIEUX (APPAM61); Bruno MARTIN (APPAM61), Jérôme BECHU (BAGNOLES-OXYGENE).

Absents excusés : Jean-Claude BEAUDEUR (APPAM61), Jean-Yves PERROT (Médecin du Comité), Stéphane BELLANGER (BA), Nicolas AUMOITTE (APPAM61)

☞ *Début de la réunion 20 h 10*

Avant d'ouvrir l'ordre du jour, Daniel Boucher fait le point sur le nombre de licenciés dans l'Orne : celui-ci atteint le chiffre record de 760, soit une augmentation de + 10% par rapport à l'an dernier. C'est une évolution plus importante que pour les autres départements de la région ; ce chiffre est dû à l'apport du nouveau club FFA Bagnoles-Oxygène. Le nombre de licenciés FFA se situait autour de 500, voilà environ 5 ans !

La discussion porte ensuite sur les déclarations du président Bernard Amsalem sur la soi-disant « taxe trail » et sur le prix des licences. Constat est fait qu'en tenant compte des augmentations de la Fédération et de la Ligue, les clubs vont être amenés à augmenter de manière significative le prix de leurs licences. Toutefois, en regard des prix des licences d'autres sports et des prestations fournies, celles-ci demeurent à un niveau tout à fait raisonnable. Il est fait observer que le nombre de compétiteurs n'augmente pas, ce sont surtout les licences athlé santé ou athlé loisir qui voient leur nombre croître. Daniel Boucher note que ce n'est pas parce qu'on aura 300 000 licenciés qu'on aura plus de champions olympiques !

Jérôme Béchu précise les circonstances qui ont amené Bagnoles-Oxygènes à s'affilier à la FFA : pratiquer un sport en étant couvert au niveau assurance et avoir des formations à disposition. Il rappelle les origines et le fonctionnement de son club.

### ➤ **Départementaux Benjamins Minimes à Alençon 31 mai**

Les inscriptions sur le site du CD61 sont ouvertes depuis lundi 4 mai et cela jusqu'au jeudi 28 mai 18h. Des médailles seront attribuées aux trois premiers de chaque épreuve du championnat, H et F.

Le club A3 proposera des médailles pour le triathlon PO2.

Les épreuves ouvertes compteront pour le challenge départemental.

Le Comité donne son accord à ce que les tickets restauration pour les jurys soient sans demande pris en charge par le Comité. Le principe de rotation du championnat fait que cette dépense sera à charge à tour de rôle pour chaque club ornaïs.

Les clubs fourniront des jurys selon les modalités habituelles.

La montée de barre pour la hauteur sera de 4 en 4 et, pour la perche, de 10 en 10.

Les athlètes devront confirmer leur engagement 45 min avant l'épreuve.

Une restauration sera à disposition des athlètes et des accompagnateurs sur le site.

Ce championnat est ouvert aux licenciés FFA et UNSS sur présentation d'un document officiel émanant de l'établissement scolaire de l'athlète.

### ➤ **Départementaux CJESV à Argentan le dimanche 7 juin**

Carole Duchêne précise que, suite à l'indisponibilité du chrono électrique du 14, elle a effectué une demande auprès du CD35.

Les épreuves seront les suivantes : longueur, poids, hauteur, 400m, 1500m, javelot, 100m (série), 110 m Haies/ 100m Haies ; 800 m, 100m finale

Les inscriptions se feront sur le site du CD61 ; les inscriptions pour le 100m haies, 110 m Haies et le 800 m se feront sur le site de la Bayard Argentan.

A noter : Le steeple Masculin JESV régional se déroulera le 7 juin prochain dans le cadre du Meeting d'Argentan.

Le steeple Cadets ainsi que les Régionaux de relais 8x2x2x8, le 12 juin à Argentan dans le cadre d'épreuves ouvertes à Argentan

Le steeple Féminin sera inclu dans le programme des championnats régionaux Individuels prévus à Flers le 21 juin 2015, Argentan ne disposant pas de barrières adaptées aux épreuves féminines.

Des récompenses seront attribuées à toutes les catégories CJESV.

La FFA a annoncé que la catégorie *Vétéran* est remplacée par celle de *Master*.

#### ➤ **Situation financière du comité**

Patrick Tranchant donne un bilan rapide. Sur le compte courant, le CD dispose actuellement de la somme de 4 225,76€ et sur le compte-livret de 5 176,34 €

Le CD61 doit la somme de 960,50 € au Comité Hors stade au titre des cotisations des courses.

L'apport des licences s'élève à la somme de 2 196,00 €

60 % des 3000 € au titre de la subvention du Conseil Départemental ont été perçus. La subvention du CNDS avec deux dossiers est en attente.

#### ➤ **Prix des licences**

Tarifs 2015/2016

La FFA a établi le montant de sa cotisation 2016 pour les licenciés à la somme de 25,50 € + part variable de la fédé 1,28 € soit 26,78 € auquel il faut ajouter la cotisation club de 127,50 €.

Pour la Ligue, les cotisations seront les suivantes : EA/PO : 12 € BE : 22€ CA : 25€ JU/ES : 28 € SE/MASTERS : 31€

Le Comité propose une cotisation de 4 € pour toutes les catégories : 4 € et de 0 € pour une licence encadrement.

Une discussion sur le prix final de la licence s'ensuit. Dans le contexte local, les clubs ornaïens ne peuvent se permettre de proposer un prix de licence élevé.

#### ➤ **Départementaux de cross**

Comme les années précédentes, ils se dérouleront le samedi 9 janvier 2016 dans une organisation conjointe avec la FSGT. Une réunion à l'automne finalisera le déroulement de ce championnat.

#### ➤ **Régionaux cross court dans l'Orne**

Il ne pourra pas être organisé le jour des départementaux 61 car il serait en concurrence avec les championnats du 14 et du 50.

Une demande a été adressée auprès de Montilly-Loisir. Hervé Quettier n'a pas donné de réponse à ce jour.

Daniel Boucher propose alors de l'organiser à L'Aigle le 7 décembre. Afin d'étoffer le programme, il est envisagé d'organiser une épreuve chronométrée de marche nordique. Un circuit de marche nordique libre en association avec le Téléthon sera également au programme.

#### ➤ **Assemblée Générale du CD61**

Elle se tiendra à Flers le vendredi 20 novembre

#### ➤ **Questions diverses**

⇒ Opération « L'Athlé c'est classe ». Elle concerne 6 collèges de Basse-Normandie. 3 collèges sont impliqués pour l'Orne. Le Conseil Départemental a accordé une subvention de 1 050 € pour le financement de cette opération. Le calendrier est le suivant :

- Vimoutiers : le 11 mai de 13 h à 16 h 30 -

- Alençon / Louise Michel : mardi 26 mai de 8 h 00 à 12 h 00 / présence à 7 h 30

- Flers : le 28 mai

⇒ Pierre Vannier annonce que la course de Cerisé du 12 juin est annulée ainsi que l'épreuve de l'ASPTT-Argentan du 21 juin.

⇒ L'Orne compte deux nouveaux jurys fédéraux sauts, Patrick Tranchant et Philippe Peccate, tous deux de l'A3 Alençon.

☞ *Fin de la réunion 22 h 05*